

MVNO : les magasins U se lancent avec Orange

Après Auchan et Leclerc, l'enseigne de distribution Système U se lance elle aussi dans la téléphonie mobile. 'U mobile', le nouvel opérateur virtuel (MVNO), créé en partenariat avec **Orange**, pourrait affirmer sa différence en jouant notamment sur la possibilité d'obtenir des minutes de communication *via* la carte U, la carte de fidélité du magasin.

Le service U mobile se limite pour le moment à des offres prépayées. Les acheteurs peuvent effectuer leur choix parmi une sélection d'une dizaine de mobiles, compris **entre 34 et 89 euros**.

Le rechargement du crédit de communication s'effectue par l'achat de cartes de rechargement, déclinées en différents tarifs (5,10,15, 25, ou 35 euros). Pour des rechargements de 25 ou 35 euros, l'enseigne offre respectivement 5 et 10 euros de communication à ses clients.

Le MVNO, bien conscient de ne pas faire la différence avec ses tarifs, table plutôt sur la fidélisation d'une clientèle habituée à pousser ses chariots dans les 600 magasins de son enseigne. « *Le fait d'obtenir des minutes de communication au moment des courses constitue un avantage pour les familles qui peuvent offrir des points à leurs enfants* », précise les magasins U. En effet, les détenteurs d'une carte U peuvent acquérir des points, puis les échanger contre du crédit de communication.

L'enseigne compte également exploiter une autre « carotte » : ses tarifs réduits le week-end. Les communications facturées 0,45 centimes en semaine sont réduites à 0,22 centimes pour le samedi et le dimanche.

Pour Système U, ce nouveau service constitue un galop d'essai. « *Nous ne nous attendons pas à une grosse rentabilité* » confie Serge Papin, p-dg de Système U, sans pour autant cacher qu'il espère atteindre « *150.000 abonnés d'ici 2 ans* ».

Pour Orange, ce nouveau partenariat est cohérent car « *Système U vise des niches qu'Orange ne peut pas adresser* », explique Louis-Pierre Wenes, directeur exécutif des activités d'Orange pour la France. Pour le premier opérateur mobile de France, U mobile semble avoir toute ses chances.

« *Le problème de l'émergence des MVNO en France est une rumeur (sic). Les opérateurs virtuels sont les acteurs les actifs du marché [français]. On ne peut pas comparer les MVNO français avec des pays où les opérateurs se développent depuis des années* », expliquent Louis-Pierre Wenes.

La vision angélique du dirigeant d'Orange contraste avec l'état réel d'un marché toujours aussi sévèrement critiqué par les opérateurs virtuels et les autorités. Rappelons que le Conseil de la concurrence dénonçait encore [au mois de juillet dernier](#) les conditions tarifaires iniques imposées aux opérateurs virtuels par les opérateurs hôtes.

La part de marché des MVNO en France, ne dépasse pas 4,8% contre plus du triple dans d'autres pays européens. Une « rumeur » tenace à laquelle 'U mobile' et Orange seront bel et bien confrontés. Par ailleurs, les derniers venus comme les offres des distributeurs ont bien du mal à tirer leur épingle du jeu.

Pour favoriser les MVNO, le gouvernement pourrait demander au futur détenteur de la 4e licence mobile 3G d'offrir de nouvelles conditions aux MVNO. C'est en tout cas ce qu'on peut lire dans le plan France Numérique 2012 d'Eric Besson [que nous avons obtenu en exclusivité](#).